représentaient la famille entière, il leur dit : « Mes chers enfants. gardez votre innocence. > Un peu après levant péniblement la main il dit : « Je bénis Mongazon et la Retraite. » Enfin à Mme la Supérieure de la Retraite, venue le visiter une dernière fois et priant près de lui il dit avec un suprême effort : « Le ciel! l'éternité! > Ce furent les derniers mots qu'il prononça (1). >

Les funérailles eurent lieu le surlendemain. Plus de deux cents prêtres venus de tous les points du diocèse et de nombreux laïques y assistaient. Avant l'absoute, Mgr Freppel fit en quelques mots un bel éloge du défant. L'oraison funebre fut prononcée le 5 mars, au service présidé par un des amis, ancien élève de Mongazon, Mgr Grol-

leau, évêque d'Evreux.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Léonard. Deux ans après, on voulut rapporter les restes du Supérieur dans la chapelle de Mongazon où on lui avait élevé un monument. Le maire, Alexis Maillé, et ses adjoints, refusèrent à l'unanimité et d'uné façon absolue l'autorisation de la translation. Elle ne fut permise que durant la mairie suivante du Dr Guignard, et eut lieu le mardi 3 iuin 1890. On n'en avait pas moins inauguré le 8 février 1887 très

solennellement le monument.

Il fait pendant au chef-d'œuvre de David, comme la studieuse composition d'un talent consciencieux en face de la création du génie, frappante et spontanée. C'est une édicule de proportions à peu près semblables, mais plus architectural encore. La partie supérieure renferme le buste assez ressemblant de M. Subileau. Au-dessous, séparées par un trumeau simplement orné d'une branche de laurier, sont assises deux figures allégoriques, la Foi et la Discipline, œuvres, ainsi que le buste, de M. Louis Noël. Le soubassement est recouvert d'une plaque de marbre noir sur laquelle sont rappelés les titres de celui qui a trouvé si justement son dernier lieu de repos en face du mausolée de M. Mongazon (2).

(2) Voici l'inscription :

IN MEMORIAM RR. Dal MATURINI SUBILEAU, ANDEGAVENSIS ET MONTEPESSULANI CAN. HON., CONGREGATIONIS SOCIETATIS MARIE, VULGO LA RETRAITE, SUPERIORIS, HUJUSCE DOMUS RECTORIS, QUI, CUM SEX ANNIS RR. GUILL. ANGEBAULT A SECRETIS FUISSET, HUC MISSUS A DEO, ÆTATE QUIDEM JUNIOR, SED ANIMO ET VIRTUTE MATURUS, PER XXIX ANNOS,

MANSUETUS, PRUDENS, ORNATUS DISERTUSQUE. FIDE PRÆSERTIM ET ARDENTI IN J.-C. AMORE INSIGNIS, « FORMA FACTUS GREGIS, » PROVIDENS NON COACTE SED SPONTANEE SECUNDUM DEUM, » AD DISCIPLINAM, LITTERAS, JUSTITIAM ERUDIVIT MULTOS : HOC MEMORIS ET GRATI ANIMI MONUMENTUM, DIE VIII FEB. M.D.C.C.C.LXXXVII CUM RECENTIORES, TUM VETERES ALUMNI DICARUNT.

IN PAGO VULGO BOUZILLÉ NATUS, ANNO M.D.CCC.XXV HIC OBILT DIE XVIII FEB. M.D.CCC.LXXXV IN PACE.

Il reste de M. Subileau deux portraits à l'huile : l'un peint en 1881, par M. l'abbé Juteau, et conservé à Mongazon ; l'autre, œuvre de M. Audfray, en 1886, conservé à Saint-Urbain.